



COMITE DE DIRECTION

Réunion Plénière

Réunion du 14 mars 2022

Président : M. Edouard DELAMOTTE

Présents : MMES. Patricia ARNOUX, Rosette GERMANO, Christine TASTAVIN, MM. Serge BESSI, Pascal BISTARELLI, Alain BROCHE, Gilles ERMANI, Bernard JAMMES, Pierre LAFON, Julien LANDUCCI, Frédéric MINERVA, Francis MAGGI, Christian POMATTO, Georges ROMANO, Patrick SCALA

Excusés : MME Geneviève EVRARD, MM. Claude COLOMBO, François ROUSTAN, D^r Louis TIBONI

Assiste : M. Stéphane DUDILLIEU (Directeur)

MODALITES DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'Appel à la Ligue Méditerranée de Football.

Ouverture de la séance à 18h00.

VOEUX

Le Président et les membres du Comité de Direction présentent leurs vœux de prompt rétablissement à M. Claude COLOMBO, Vice-Président du District de la Côte d'Azur.

FELICITATIONS

A l'OGC NICE qualifié pour la finale de la Coupe de France.

APPROBATION DES PV

PV du Comité de Direction du 14 février 2022 ;
PV du Bureau Exécutif du 28 février 2022 ;
PV du Bureau Exécutif du 07 mars 2022 ;
Les Procès-Verbaux sont adoptés à l'unanimité.

COMMUNICATION DU PRESIDENT

Le Président, expose la courbe des licences comparativement aux deux dernières saisons.

DISTRICT DE LA COTE D'AZUR							Ecart 2021-22 / 2019-20	
2019 2020	2020 2021	Ecart nbre	Ecart %	2021 2022	Ecart nbre	Ecart %	Nbre	%
25 589	22 897	- 2 692	-11%	25 593	+ 2 696	+ 12%	+ 4	+ 0,02%

Après deux saisons impactées par la COVID 19, le niveau des licences de la saison 2019/2020 est dépassé de 4 unités soit une progression de 0,02%.

Dans le même temps la Ligue Méditerranée progresse de 0,80% avec un total de 116 020 licences, et la FFF demeure en régression de 1,45% avec 2 093 393 licences.

VIOLENCES ET INCIVILITES :

Commentaire sur les statistiques issues de l'Observatoire des comportements pour le début de saison 2021/2022. Sur 5 504 rencontres jouées (arbitrées par un officiel), 61 ont été concernées par au moins un incident soit 1,1%. Si on décompose ces incivilités on note, 35 violences verbales représentant 57,40% et 25 violences physiques représentant 41%.

CORRESPONDANCES

- FFF : Présentation du dispositif Puissance Foot, pris note ;
- ASTAM NICE : sollicitant de recevoir, au siège du club pour un entretien, des membres du Comité de Direction. Une proposition de date lui sera adressée ;
- ESSNN : Rapport d'incidents lors d'une opposition contre l'USCVL en U15F, transmis à la Commission compétente ;
- AS FONTONNE : Cérémonie de remise de label le 23 mars 15 h30, pris note ;
- FC MOUGINS : Remise du Label Jeunes Excellence le 06 avril 2022 à 14h45, pris note ;
- Lettre anonyme mettant en cause des personnes d'un club ; respectant le principe ce courrier est classé sans suite.

TRESORERIE

- La Trésorière, Mme TASTAVIN rappelle que conformément à l'article 48 des Règlements Sportifs du DCA, les clubs sont dans l'obligation de procéder au règlement du relevé intermédiaire du compte arrêté au 15 mars 2022.

Les clubs retardataires, informés individuellement, ont jusqu'au 15 avril 2022, dernier délai, pour régulariser leur situation.

CHAMPIONNATS A 11

M. Serge BESSI propose que la journée du 29 mai 2022 des championnats U16 D2 et U15 D3 soit avancée au 22 mai 2022, ceci afin de permettre le déroulement des rencontres de barrage pour désigner les équipes qui disputeront les finales de ces championnats.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Par ailleurs, à ce jour, les calendriers des diverses compétitions sont à jour ; aucune rencontre en retard à noter.

Les finales des championnats se dérouleront les 11 et 12 juin 2022, les clubs qui sont intéressés pour organiser ces rencontres peuvent faire acte de candidature par courriel au secrétariat du District, un seul terrain disponible les deux jours est demandé.

Rappel sur l'organisation de la remise des Coupes aux Champions de chaque catégorie et série : Lorsque le champion est déclaré « arithmétiquement » (cas des séries ne comportant qu'une poule), la remise de la Coupe se fera au sein du club champion par le Comité Directeur, permettant ainsi aux joueurs qui ont gagné ce championnat de recevoir directement la récompense. Lorsque le champion est déterminé par une finale opposant les candidats au titre, la remise, comme pour les coupes de la Côte d'Azur, se fera sur le terrain, à la fin de la rencontre

RECOMPENSES DU DCA PROMOTION 2022

M. Pierre LAFON communique des informations sur la procédure retenue pour les demandes de distinctions par les clubs. Il informe qu'un courrier a été adressé aux clubs du DCA afin qu'ils nous adressent leurs propositions.

JOURNEE DES BENEVOLES

Après 2 années de pause forcée, le Président de la LFA Vincent Nolorgues et son bureau exécutif ont le plaisir d'inviter les bénévoles de notre District à la journée des bénévoles qui se tiendra le dimanche 8 mai prochain. La délégation districale sera composée de 11 licencié(e)s FFF, dirigeants depuis plus de 5 ans. La délégation sera également invitée à assister à la Finale de la Coupe de France qui se tiendra le samedi 7 mai 2022, à 21h15.

SENSATIONNELLES

Intermarché, partenaire officiel du football français, souhaite renforcer son soutien à la pratique féminine et aux clubs engagés pour le football féminin amateur, en partenariat avec le journal L'Équipe et le magazine Marie Claire, en collaboration avec la FFF.

Cette opération s'adresse aux équipes féminines des clubs amateurs qui font vivre le football féminin au quotidien.

Une présentation est en ligne sur le site du DCA.

ARBITRES

M. Gilles ERMANI, informe que des stages de perfectionnement en arbitrage sont organisés en collaboration avec l'OGC NICE, cette formation concerne principalement les arbitres de la « Promotion STRAMACCIONI »

A l'issue de cette saison, avec l'apport d'une trentaine de nouveaux arbitres, ayant réalisés avec succès leur formation, une remise d'écusson « Promotion Joffré GRAGLIA » est envisagée le 18 mai 2022.

AGENDA

- 26 mars 2022 : Finale départementale Festival U12, stade Hairabédian à Nice ;
- 02 avril 2022 : Finale départementale Festival U13G et U13F, stade Hairabédian à Nice ;
- 14 et 15 mai 2022 : Finale régionale festival U13G et U13F ;
- 11 et 12 juin 2022 : Finales Championnats départementaux et des Coupes Côte d'Azur ;
- 17 et 18 juin 2022 : AG d'été de la FFF à Nice ;
- 25 juin 2022 : AG d'été de la Ligue Méditerranée de Football ;
- 02 juillet 2022 : AG d'été du District de la Côte d'Azur.

Clôture de la séance à 21h30.

Président,
M. Edouard DELAMOTTE.



Le Secrétaire de séance,
M. Francis MAGGI.

